. . . La petite *coquette!*
Comme elle lui fait les yeux doux!
Vous aimeriez donc la fleurette?
MARMONTEL.

. . . . Quand un *coquet* fieffé
D'amour, de bonne sorte, une fois s'est coiffé,
Cela tient comme glu . . . .
HAUTEROCHE.

La franchise, en effet, t'a si bien réussi!
D'ailleurs, si tu te mets ces scrupules en tête,
C'est pour un bon motif que tu fais la *coquette.*
E. AUGIER.

— Fig. Objet gracieux, élégant : *La rose double est une* COQUETTE *d'une espèce toute particulière.* (A. Karr.) ‖ Objet séduisant et trompeur : *L'imagination est une* COQUETTE *qui fait voir bien du pays à ceux qui s'amusent à l'écouter.* (S. Dubay.)

— Théâtre. *Grande coquette* ou simplement *Coquette,* Grand rôle de femme dans les comédies de caractère; actrice qui remplit cet emploi : *Jouer les* COQUETTES, *les* GRANDES COQUETTES.

. . . . Notre *grande coquette*
Déjoue incessamment les projets de Lisette.
C. DELAVIGNE.

— s. m. Cout. Cadeau que les filles de Compiègne doivent faire, la veille de leur mariage, aux jeunes gens du pays.

— Féod. *Droit de coquet.* V. DROIT.

— Ornith. Nom vulgaire du colibri.

— s. f. Ichthyol. Nom vulgaire du chétodon.

— Bot. Appareil composé de deux planches à claire-voie, dans lequel on fait dessécher, en les comprimant entre des feuilles de papier, les plantes que l'on destine à former des herbiers.

— Hortic. Variété de laitue. ‖ *Coquette de Huy,* Variété de pomme de terre.

— **Encycl.** Cout. L'usage du *coquet,* aux environs de Compiègne, a une origine fort ancienne, mais inconnue. Il profite spécialement aux célibataires. Voici en quoi consiste cette coutume, qu'on pourrait appeler *pantagruélique:* Lorsqu'une jeune fille se marie, à quelque condition qu'elle appartienne, elle doit, le jour de ses noces, et avant de dire un dernier adieu à la vie de demoiselle, payer un tribut aux garçons du village qui l'ont fait ou qui sont censés l'avoir fait danser depuis qu'elle est en âge de fréquenter les bals. En conséquence, le soir du mariage, cinq ou six jeunes gens, qui ne sont point de la noce, demandent la permission de faire danser la mariée. Celle-ci, après avoir exécuté quelques quadrilles avec eux, les invite à se rafraîchir en compagnie de certaines personnes de sa famille, ordinairement son père et celui de son époux, et c'est alors qu'elle fait à ses danseurs la remise solennelle d'un seau de vin ou de cidre, d'un gâteau, de deux flans et d'un ou de deux rôtis, qu'ils emportent et vont manger avec leurs camarades où bon leur semble; dans certaines communes, on y joint une chandelle et un verre. C'est ce qu'on appelle *offrir le coquet.* Il n'est personne, riche ou pauvre, qui néglige cette tradition, et un mariage accompli sans *coquet* serait considéré comme accompli sous de mauvais auspices. A quelle époque fabuleuse faut-il faire remonter l'antique institution du *coquet?* Quelle est l'étymologie mystérieuse de ce mot? L'histoire locale elle-même se tait sur ce point. C'est principalement dans les communes de Jonquières, de Couly, d'Armancourt, d'Arsy, et dans presque toutes celles du canton d'Estrées-Saint-Denis, que cet usage singulier est encore en vigueur.

— Théâtre. *Coquettes* ou *grandes coquettes.* Jadis, les quelques rôles qui étaient désignés sous la dénomination de *grandes coquettes* ne constituaient pas un emploi proprement dit, et rentraient dans le domaine de l'emploi beaucoup plus considérable connu sous le nom de *premiers rôles.* En effet, il n'existait guère, dans le répertoire classique, que quatre rôles qui reçussent cette dénomination : ceux de Célimène du *Misanthrope,* de Céliante du *Philosophe marié* (Destouches), de Mme de Martigues de l'*Amant bourru* (Monvel), et de la *Coquette corrigée* (de La Noue); nous croyons qu'on y ajoutait quelquefois, et avec raison, Elmire du *Tartufe,* et Sylvia des *Jeux de l'amour et du hasard.* Alors on stipulait, dans les engagements faits pour la province, que l'artiste chargée des premiers rôles (femmes) devait jouer aussi les quelques rôles de *coquettes* que nous venons de mentionner.

L'emploi véritable des *coquettes,* tel qu'on le connaît aujourd'hui, ne date guère que de 1830. L'école romantique ayant introduit dans les ouvrages dramatiques un nombre de personnages beaucoup plus considérable que par le passé, il en résulta un emploi auquel on donna ce nom, emploi assez mal défini d'ailleurs quant au caractère des rôles qui le composaient, ces rôles étant de nature et d'importance fort inégales. Quelques-uns devinrent l'apanage de l'artiste chargée des *premiers rôles,* et quant aux autres, ils constituèrent un emploi considéré comme une sorte de doublure de ce dernier, et défini sous le nom de *grandes coquettes* et *seconds rôles.* Parmi les premiers, on classe Mme de Nohant du *Mari à la campagne* (Bayard), Mme de Miremont de la *Camaraderie* (Scribe), Marco des *Filles de marbre* (Théodore Barrière), Léona de la *Closerie des genêts* (Frédéric Soulié), Mme de Léry de *Un caprice* (Alfred de Musset), Laïs du *Joueur de flûte* (Emile Augier), Jacqueline du *Chandelier* (Alfred de Musset), Marianne des *Caprices de Marianne* (Alfred de Musset), la marquise d'Auberive des *Effrontés* (Emile Augier); au nombre des seconds, on compte Marceline de *Diane de Lys* (Alexandre Dumas fils), la baronne d'Ange du *Demi-monde* (Alexandre Dumas fils), la duchesse de la *Grande dame* (Scribe), etc.

Parmi les artistes qui ont joué les *coquettes* à la Comédie-Française, on place naturellement en première ligne Mlle Mars, qui, ayant débuté en 1793, joua les jeunes et les grandes *coquettes,* ainsi que les amoureuses, jusqu'après 1830, en conservant une jeunesse éternelle, et en voyant chaque jour grandir son talent merveilleux. Quelques critiques pourtant la voyaient moins parfaite dans les *grandes coquettes* proprement dites que dans les autres rôles de son répertoire. L'auteur anonyme du *Dictionnaire théâtral* (1824) s'exprime ainsi à ce sujet : « Oserons-nous dire que l'admirable talent de Mlle Mars n'a pas encore atteint, dans l'emploi de la haute coquetterie, cette inimitable perfection dont elle est et restera le modèle le plus exquis dans les ingénuités et dans les *coquettes* de Marivaux? Mlle Mars joue supérieurement Elmire et Célimène; elle est Araminte dans les *Fausses confidences,* et Sylvia dans les *Jeux de l'amour et du hasard.* » Et plus loin, il dit encore : « Il faudrait énumérer presque tous les rôles de cette admirable comédienne, pour citer où elle a excellé. Si, dans un petit nombre de rôles qui sont du domaine de la haute coquetterie, Mlle Mars, toujours très-supérieure à toutes les autres actrices, reste cependant un peu au-dessous de ce qu'elle seule pourrait être, cette infériorité, déjà si éclatante, n'existe sans doute que pour attester une fois de plus la défense faite à la nature humaine d'embrasser tous les genres de perfection. »

Depuis la retraite de Mlle Mars, il faut venir jusqu'à nos jours pour voir les *coquettes* de haute comédie jouées, non point sans doute avec l'autorité de ce talent incomparable, mais d'une façon supérieure. En effet, jusqu'à la rentrée de Mme Arnould-Plessy, les deux rôles si difficiles et si scabreux d'Elmire et de Célimène étaient tenus au Théâtre-Français d'une manière médiocre et insuffisante, et cette artiste distinguée est venue leur rendre tout leur relief et toute leur vérité. Nous devons dire que Mme Madeleine Brohan y fait preuve aussi de talent, mais d'un talent de second ordre et sans vigueur. Quant aux *coquettes* de la comédie moderne, surtout celles d'Alfred de Musset, jamais elles n'ont trouvé d'interprète à la fois plus fine, plus séduisante, plus hautaine, plus dédaigneuse que Mme Allan-Despréaux, morte si jeune, dans tout l'éclat de sa beauté bourgeoise et d'un talent qui grandissait sans cesse. Mlle Nathalie a joué aussi avec un succès très-mérité quelques rôles de ce genre, et enfin Mme Arnould-Plessy s'y est fait applaudir comme dans ceux du grand répertoire. Pour ce qui est de ces derniers, on peut citer encore, pour s'y être distinguées jusqu'à un certain point, Mlles Denain et Marquet, que leur beauté patricienne et dédaigneuse servait d'ailleurs merveilleusement.

Coquette (LA) ou l'**Académie des dames,** comédie de Regnard, en trois actes et en prose, représentée en 1691. Elle fut écrite en collaboration avec Dufresny. Cette pièce, faite pour le Théâtre-Italien, est entremêlée de divertissements et de danses bouffonnes; c'est une comédie plaisante, peu intriguée, mais dont les caractères sont bons dans leur genre. Colombine, la coquette, est un type dessiné avec une grande vérité : on la voit recevoir avec un égal empressement les hommages de tout le monde, ceux mêmes de son valet Pierrot. Amante du comte Octave, elle accueille néanmoins un procureur et un officier, sans préjudice d'un bailli du Mans, que son père lui destine pour époux. Qui trop embrasse mal étreint! dit le proverbe, et, au dénoûment, la belle a couru tant de lièvres à la fois, qu'elle ne conserve même plus l'espoir de retrouver une piste. C'est qu'une coquette peut se comparer à ces vins petillants, dont tout le monde veut tâter, mais que personne ne se soucie d'acheter pour son ordinaire. Le bailli est une caricature digne du Théâtre-Italien, et qui rappelle en même temps les deux physionomies si comiques de M. de Pourceaugnac et de M. Jourdain. Lorsqu'il s'avise de trancher du marquis, il paraît aussi grotesque que le gentilhomme limousin déguisé en femme de qualité. Le procureur, caché sous la table pour céder la place à l'officier, fait songer à une des plus jolies scènes du *Tartufe.* Le code de la coquetterie, résumé en quelques vers par Colombine, est charmant. Mais nous ne saurions approuver une scène assez cynique, où le bailli fait des propositions fort lestes à une blanchisseuse, en présence de sa future. Quant aux divertissements, tout à fait dans le goût italien, ils sont très-amusants, font naître des situations comiques assaisonnées de traits vifs, plaisants, naturels et d'une gaieté soutenue. L'intrigue, si toutefois c'est une intrigue que le tableau des manéges de la coquette, ne semble destinée qu'à servir de cadre. Le style est correct, agréable, facile, spirituel, bien que parfois tournant trop au grotesque et à la charge; mais l'auteur n'avait en vue que de divertir les spectateurs, et certes il y a réussi.

Coquette de village (LA) ou le **Lot supposé,** comédie en trois actes et en vers de Dufresny, représentée en 1715. L'intrigue se concentre entre six personnages : le baron, seigneur du château; la veuve, voisine du baron; Argan, un voisin; Girard, receveur du village, Lucas, fermier du baron, et Lisette, fille du fermier.

Lisette, c'est la jeune coquette. Elevée par une femme qui a vécu à Paris, elle la surpasse bientôt dans l'art d'encourager tout le monde, et profite de ses leçons pour lui enlever son amant, tout en écartant avec un air d'innocence tous les soupçons que sa rivale pourrait concevoir. Bientôt ce caractère se développe; après l'entretien de Lisette avec son père, on sait à quoi s'en tenir sur son ignorance et sa candeur. En présence du baron, qui l'aime... en seigneur de village, elle recourt à la sensibilité pour obtenir une promesse de mariage. A peine le baron est-il sorti qu'un autre amant, le courtisan de la veuve, se présente. En fillette qui a lu des romans, elle emploie pour le séduire le prestige d'une tendre rêverie. Comment résister à une jeune fille aussi jolie, qui avoue naïvement qu'elle aime, et que l'amour cause sa mélancolie?

Cependant la veuve a découvert les ruses d'une élève plus habile qu'elle; elle en a instruit les deux prétendants, et Lisette, mise en leur présence, est obligée de se prononcer, tout comme Célimène entre Alceste et Oronte. Par un détour adroit, elle rejette les vœux de ses deux amants, se réservant de les ramener séparément. En fille prévoyante, elle a eu soin de se ménager Girard, qui sera son pis-aller. Girard est trop heureux d'épouser une fille qui a tant d'esprit.

Tous les caractères de la pièce sont sacrifiés à celui de Lisette, l'un des plus agréables et des plus piquants que Dufresny ait tracés. L'intrigue est vicieuse sous plusieurs rapports, et le principal moyen, qui consiste dans la supposition d'un billet de loterie, manque de vraisemblance.

Coquette fixée (LA), comédie en trois actes, en vers, par l'abbé Voisenon, donnée aux Italiens en 1746. Il s'agit de fixer une coquette. Pour opérer ce prodige, on a choisi un jeune officier plein d'honneur, de mérite et d'agréments. Guidé par les conseils de son ami Clitandre, ce jeune homme met en œuvre les moyens les plus propres à faire réussir son dessein; néanmoins il ne triomphe de la coquette qu'en affectant pour elle la plus grande indifférence, et en faisant naître sa jalousie par une inclination affectée pour la prude Cidalise. A la jalousie on voit bientôt succéder l'amour. Des méprises et d'autres incidents achèvent de fixer pour toujours le cœur de l'inconstante. Tout à fait éprise du jeune officier, elle finit par lui prouver son attachement par un acte de générosité surprenant pour une coquette : elle met en gage ses bijoux les plus précieux, pour lui faire obtenir le brevet d'un régiment, qui lui échappait faute de pouvoir trouver la somme nécessaire. Ce service signalé achève de convaincre Dorante que la coquette est enfin fixée; et la pièce se termine par un mariage qui promet le bonheur aux jeunes époux.

La *Princesse d'Elide* a pu fournir le sujet de cette comédie. C'est au même but que l'on tend, ce sont les mêmes moyens que l'on emploie, c'est le même succès qui les couronne. Malgré ces points de ressemblance, la manière dont Voisenon a conduit et traité ce sujet le lui rend propre. Sa pièce est écrite naturellement et avec facilité, le plan en est heureux. On trouve dans la *Coquette fixée* des peintures du monde aussi ingénieuses que vraies, des scènes théâtrales, de l'intérêt et du mouvement. Des détails agréables compensent la faiblesse de la versification, qui est un peu négligée. Cette pièce prouve que l'abbé Voisenon avait tout le talent nécessaire pour réussir au théâtre. La Harpe a fait une critique très-minutieuse et très-verte de la *Coquette fixée;* son jugement a été trouvé sévère.

Coquette corrigée (LA), comédie en cinq actes et en vers, de La Noue, représentée en 1756. La Noue était acteur; il se crut obligé de prononcer un discours tout sucré de fausse modestie, véritable gâteau de miel jeté au terrible cerbère qu'il affrontait comme auteur et comme comédien. C'est à sa pièce que l'on fait commencer la décadence de la grande école classique, décadence déjà préparée par La Chaussée et Boissy. A la force comique de l'ancien répertoire succéda alors une délicatesse affectée; des portraits, des esquisses aux nuances légères remplacèrent la peinture énergique des caractères, l'étude approfondie des types. En même temps, une décence de convention, qui ne fut jamais dans les mœurs du monde théâtral, s'introduisit à la scène.

Julie est une jeune veuve; elle est coquette. Une coquette peut-elle se corriger? L'auteur résout affirmativement la question. Cependant les maîtres de la scène ont senti que tout caractère prononcé, l'avare, le misanthrope, sortait intact des plus rudes épreuves, et que le fond ne changeait pas, si quelques défauts venaient à disparaître. Quel sera donc le ressort assez puissant pour obtenir d'une femme vaine une telle métamorphose? Ce sera l'amour. Une passion vraie peut au moins suspendre cette envie démesurée de plaire, ce désir insensé de multiplier des conquêtes dont on veut bien s'amuser, sans engager son cœur. L'homme raisonnable qui inspire à Julie cette noble conduite pourra payer cher la gloire de son merveilleux triomphe, car la conversion de la coquette a le défaut presque nécessaire de ne pas paraître durable. D'ailleurs, le repentir ou le caprice de la coquette est en partie motivé par la jalousie qu'une tante inspire à une nièce. Le dépit, l'amour-propre sont pour moitié dans cet amour improvisé. Ce moyen dramatique est cependant encore acceptable. Il en est un autre que tout homme de bonne compagnie repoussera comme une honteuse indiscrétion. Corriger une femme, une coquette, par la publication projetée de lettres compromettantes, serait une lâcheté monstrueuse, plus nuisible au juge qu'au coupable. L'auteur rentre dans la vérité et dans la saine morale, quand il s'applique à corriger la coquette par un exemple exagéré. Julie voit dans la présidente un modèle affreux, témoignant de l'état d'abjection où l'excès de la coquetterie peut faire tomber une femme. C'est la leçon de l'ilote ivre au Spartiate tempérant.

Le personnage d'Orphise, tante de Julie, fait par sa décence un contraste absolu avec celui de la coquette. Orphise n'agit pas assez et parle trop.

La Noue se distingue des poëtes médiocres, qui ont enchéri sur ses défauts, par la connaissance du théâtre et l'élégance de la versification, bien que son style soit un peu négligé. Il a su trouver des détails agréables, des traits spirituels, des développements délicats. La pièce se fait lire avec plaisir; les beautés réelles qu'elle renferme lui ont longtemps valu à la représentation un grand succès.

Coquette, mazurke de Chopin, arrangée pour le chant par Mme Viardot, paroles de L. Pomey. Ces mazurkes de Chopin, ce sont des poëmes, des paysages, des légendes, des épopées! On regrettait que de si merveilleuses mélodies fussent confiées au seul piano, et perdues ainsi pour les chanteurs. Mme Viardot, en grande artiste qu'elle est, s'efforça de combler cette lacune. Elle choisit six pièces, non point les plus charmantes, car toutes ces mazurkes sont charmantes au même degré, mais six pièces au hasard, et y fit adapter des paroles conformes au caractère de la mélodie. Nous espérons que Mme Viardot complétera la série des mazurkes chantées, et que semblable travail s'opérera sur les nocturnes et les ballades du même maître.

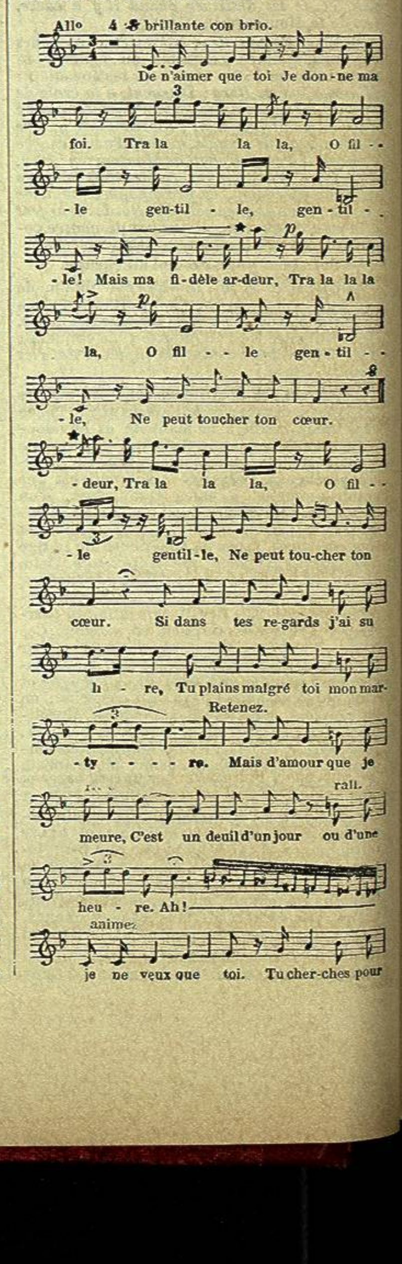

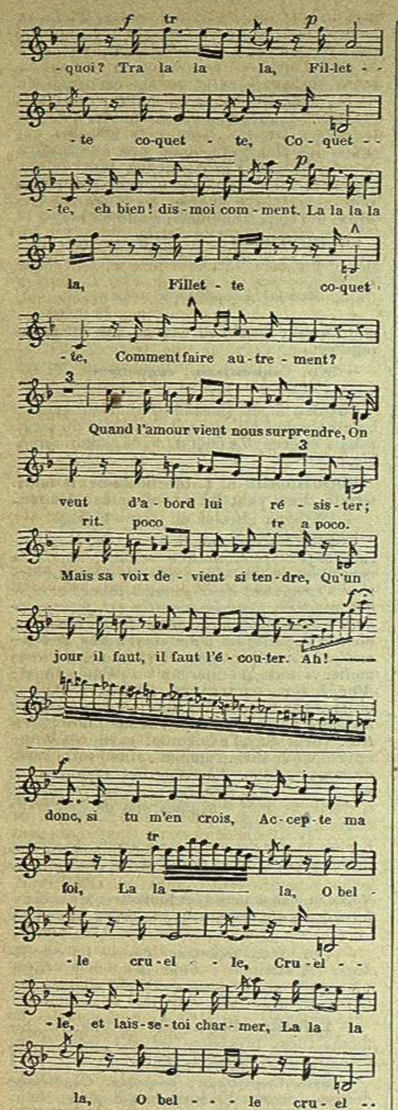

COQUET, rivière d'Angleterre, dans le comté de Northumberland; elle prend sa source au versant méridional des monts Cheviots, sur la frontière d'Ecosse, coule de l'O. à l'E., arrose Allenton, Rothbury, et se jette dans la mer du Nord, vis-à-vis de la petite île de son nom, après un cours de 58 kilom.

COQUETANT (ko-ke-tan) part. prés. du v. Coqueter : *Diane rompit en visière aux projets de la reine, en* COQUETANT *avec les Guise.* (Balz.) *Ah! ah! ah! ah! fit-il en* COQUETANT, *comme s'il eût obtenu un franc succès de gaieté, il y a quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans, j'étais un satané farceur.* (P. Féval.)

COQUETÉ, ÉE (ko-ke-té) part. passé du v. Coqueter. Courtisé : *Elle se plairait à être* COQUETÉE *tout le jour.*

COQUETER v. n. ou intr. (ko-ke-té — rad. *coquet.* Double le *t* devant une syllabe muette : *Je coquette, nous coquetterons*). User de coquetterie : *J'aimerais mieux que ma fille* COQUETÂT *avec M. de Vardes, comme vous me le mandez, que de profaner une santé qui fait notre vie à tous.* (Mme de Sév.)

Je *coquette* fort peu, c'est mon moindre talent.
MOLIÈRE.

Bien moins pour son plaisir que pour t'inquiéter,
Au fond peu vicieuse, elle aime à *coqueter.*
BOILEAU.

Eve aima mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme et ne pas *coqueter.*
SARAZIN.

— Couvrir, cacher la poule, en parlant du coq.

— Anc. mar. Faire avancer une embarcation à l'aide d'un seul aviron placé à l'arrière. ‖ On dit aujourd'hui GODILLER ou GABARRER.

— v. a. ou tr. Courtiser :

. . . Si Jason n'eût *coqueté* Médée,
Il n'eût jamais en Grèce rapporté
Cette toison si fièrement gardée.
SARAZIN.

— Théâtre. Jouer avec finesse, avec coquetterie : *Mlle Kleine* COQUETTE *son rôle de poulette parisienne avec une mutinerie pétulante.* (Th. Gaut.)

Se coqueter v. pron. Se parer, se faire beau : *Gilbert* SE COQUETTAIT *aussi de son mieux.* (E. Sue.) ‖ Peu usité.

COQUETIER s. m. (ko-que-tié — rad. *coq*). Marchand d'œufs et de volailles en gros : *Les* COQUETIERS *marchaient toute la nuit pour arriver à Paris.* (La Rochef.)

. . . . . . Me vint hier un dindon
Du bon pays, d'où trois fois la semaine
Les *coquetiers* arrivent à foison
Sur certain quai, près la Samaritaine.
CHAULIEU.

— Petit ustensile de table en forme de coupe, qui sert à tenir les œufs lorsqu'on les mange dans leur coque : COQUETIER *de buis, de porcelaine, d'argent.*

De ces deux jolis *coquetiers*
Pour vous l'amour a fait emplette.
BOUFFLERS.

— Pêche. Pêcheur de coques. V. ce mot.

COQUETIÈRE s. f. (ko-ke-tiè-re — rad. *coque*). Econ. domest. Ustensile servant à faire cuire les œufs à la coque : *La* COQUETIÈRE *la plus simple consiste en un plateau circulaire de fer-blanc, qui est muni sur son pourtour de trous pour recevoir les œufs, et dont le centre porte un manche par lequel on le saisit pour le plonger dans l'eau bouillante.*

COQUETON s. m. (ko-ke-ton). Bot. Ancien nom du narcisse.

COQUETTE adj. et s. f. V. COQUET.

COQUETTEMENT adv. (ko-kè-te-man — rad. *coquet*). Avec coquetterie, d'une façon coquette : *Etre* COQUETTEMENT *parée. Carlsbad est la ville la plus* COQUETTEMENT *proprette qui se puisse voir.* (Mich. Chev.) *Le ciel lui-même,* COQUETTEMENT *décoré d'une foule de jolis nuages blancs et roses, avait je ne sais quoi d'agreste, de joyeux et de dominical.* (V. Hugo.)

COQUETTERIE s. f. (ko-kè-te-rî — rad. *coquet*). Désir de plaire, emploi des moyens que l'on juge propres à y parvenir; se dit surtout du désir de se faire aimer chez les femmes : *La* COQUETTERIE *est le fond de l'humeur des femmes.* (La Rochef.) *L'envie est détruite par la véritable amitié; la* COQUETTERIE, *par le véritable amour.* (La Rochef.) *Le plus grand miracle de l'amour, c'est de guérir de la* COQUETTERIE. (La Rochef.) *La galanterie est un faible du cœur, ou peut-être un vice de complexion; la* COQUETTERIE *est le dérèglement de l'esprit.* (La Bruy.) *Il est un art dans la* COQUETTERIE *que la plus grande partie des coquettes n'attrape pas.* (Mlle de Somery.) *La* COQUETTERIE *vieillit; son instinct et ses ruses ressemblent à l'expérience.* (Mme de Genlis.) *Une certaine* COQUETTERIE *maligne et railleuse désoriente encore plus les soupirants que le silence ou le mépris.* (J.-J. Rouss.) *Je soutiens qu'en tenant la* COQUETTERIE *dans ses limites, on la rend modeste et vraie, on en fait une loi de l'honnêteté.* (J.-J. Rouss.) *La* COQUETTERIE *est un mensonge perpétuel.* (La Roch.-Doud.) *La* COQUETTERIE *est la vengeance de la faiblesse.* (D. Stern.) *La* COQUETTERIE *est, chez les femmes, la plus vive expression de la vanité.* (Laténa.) *La pudeur est cette divinité qui, dans un moment d'oubli avec l'amour, enfante la* COQUETTERIE. (Balz.) *L'arme la plus acérée, c'est la* COQUETTERIE. (A. de Muss.) *La* COQUETTERIE, *c'est l'esprit mis au service du besoin de plaire.* (G. Sand.)

Tout bien considéré, franche *coquetterie*
Est un vice moins grand que fausse pruderie.
Les femmes ont banni ces hypocrites soins :
Le siècle y gagne au fond, c'est un vice de moins.
DUFRESNY.

— Goût de la toilette : *La femme qui ruine sa maison pour satisfaire sa* COQUETTERIE *n'est pas plus avare de l'honneur de son époux.*

— Par anal. Désir de briller, de se faire valoir : *C'est par une espèce de* COQUETTERIE *que les personnes qui ont une jolie voix se font prier pour chanter.* (Acad.) *Les comtes palatins étaient volontiers lettrés, ce qui est l'ornement et la* COQUETTERIE *des vrais princes.* (V. Hugo.)

— Action coquette, manières engageantes, moyens auxquels on a recours pour plaire et séduire : *C'est une espèce de* COQUETTERIE *de faire remarquer qu'on n'en fait jamais.* (La Rochef.) *On craint toujours de voir ce qu'on aime, quand on vient de faire des* COQUETTERIES *ailleurs.* (La Rochef.) *La* COQUETTERIE *est le fond de l'honneur des femmes, et leur vertu n'est qu'une habileté à bien cacher leurs* COQUETTERIES. (St-Evrem.) *La décence et la retenue sont la* COQUETTERIE *du mariage.* (Alibert.) *La propreté devrait être la seule* COQUETTERIE *des femmes.* (Bugny.) *Rien ne nous plaît comme la grâce de la force, la* COQUETTERIE *de la puissance.* (Th. Gaut.)

Pas de remercîments surtout, je vous en prie;
Faire votre bonheur est ma *coquetterie.*
C. DOUCET.

La bonté d'un vieillard, c'est sa *coquetterie,*
C'est le dernier rayon de sa face flétrie.
E. AUGIER.

— Fig. Elégance, agrément, grâce séduisante : *Les* COQUETTERIES *du style. Les* COQUETTERIES *du pinceau. Cette nature normande, si luxuriante, si plantureuse, a des* COQUETTERIES *adorables.* (L. Jourdan.)

— *Etre en coquetterie avec quelqu'un,* Faire l'aimable avec lui, chercher à le séduire : *Une Française ne se compromet pas jusqu'à laisser à Satan de son écriture; mais* ELLE EST EN COQUETTERIE AVEC LUI. (Mme E. de Gir.)

— **Epithètes.** Naïve, ingénue, enfantine, franche, déclarée, vive, aimable, gracieuse, charmante, adorable, délicieuse, séduisante, enchanteresse, importune, minaudière, affectée, forcée, outrée, exagérée, funeste, fatale, détestable, révoltante.

— **Encycl.** *Eloge de la coquetterie.* La vertu la plus précieuse de la femme, ici-bas, est certainement la *coquetterie.* Cette opinion est celle de nos plus grandes dames d'aujourd'hui, de celles qui donnent le ton (le bon ton), et je les en félicite; c'est une preuve de tact et de jugement. Elles montrent, par là, qu'elles sont profondément versées dans les mystères des causes finales. Que ferait, en effet, la femme, sur cette terre, si elle n'était pas coquette? Elle s'ennuierait; et l'on sait que l'ennui est une monture qui mène loin les femmes. Ensuite, elles ne ruineraient pas, comme elles le font si gaillardement, messieurs leurs maris; et le commerce en sécherait sur pied. De tout cela, il est facile de conclure que la *coquetterie* féminine joue au milieu de nous un rôle providentiel. — On sait que c'est aujourd'hui un mot à la mode. — C'est une des branches importantes de l'économie politique et sociale; et il faut y attacher le même prix qu'à la question des sucres ou du libre-échange. Si nous avions l'occasion de souffler quelque chose à l'oreille de M. Belmontet, poëte coquet, nous lui conseillerions de faire à la Chambre la proposition suivante : « On doit respecter les coquettes, même quand elles sont vieilles et délabrées, comme on respecte des ruines jadis florissantes. » Et, si le député-poëte jugeait à propos d'habiller cette motion galante en quatrain, nous n'y verrions aucun inconvénient.

Ce décret ayant reçu force de loi, on ferait de la *coquetterie* une divinité; on lui élèverait des autels; et il serait défendu, sous peine d'amende et de prison, à ces mauvaises langues qui s'appellent Balzac, Henri Heine, Voltaire, Sterne, Alphonse Karr, *e tutti quanti,* de livrer à l'impression des phrases comme celles-ci que ces monstres ont osé signer de leur nom :

« L'âme d'une femme coquette n'est pas moins fardée que son visage. »

« Etre coquette, c'est se promettre à vingt hommes et ne se donner qu'à... dix-neuf. »

« Une coquette ne laisse voir que ce qu'elle a mis en état d'être vu. »

« Les coquettes, lorsqu'elles sont vieilles, ressemblent à Pénélope : elles passent la moitié de la nuit à défaire ce qu'elles ont fait le jour. »

« La coquette est une girouette qui ne se fixe que quand elle est rouillée. »

« Le cœur d'une coquette vieillie est une momie d'Egypte : cadavre entouré de bandelettes. »

« La coquette me fait l'effet de ces vins dont tout le monde veut goûter et dont personne ne voudrait faire son ordinaire. »

Est-ce assez insolent, hein? et de pareilles abominations ne mériteraient-elles pas de tomber sous le coup d'une loi Belmontet?

Messieurs les poëtes ont aussi lancé leurs lardons. Voici quelques-unes de leurs perfidies :

***

A UNE COQUETTE QUI CONGÉDIAIT SON AMANT COUPABLE D'AVOIR SOUPIRÉ D'UNE FAÇON INCONGRUE.

Quoi! pour avoir laissé sauver un prisonnier
Qui n'a de voix que pour crier,
Votre cœur fait la pirouette
Et se donne un nouvel amant?
On dira, volage Lisette,
Que votre cœur est si girouette
Qu'il change au moindre petit vent.

***

Au tour de Lebrun, un académicien pourtant!

Cidalise achète
Ses dents, ses cheveux,
Et si la coquette
N'a pas de beaux yeux,
De bouche mignonne,
Ni de plus beaux bras,
Faut-il qu'on s'étonne?
C'est qu'on n'en vend pas.

***

Voici maintenant le coup de griffe d'un M. A. de Bernard.

Même pour ceux qu'elle méprise
Sa vanité se met en frais;
Une coquette a pour devise :
Plaire toujours, n'aimer jamais.
Son cœur, où chacun trouve place
Jamais n'a connu de lien :
C'est un miroir dont la surface
Reçoit tout, et ne garde rien.

***

Le vaudevilliste Coupart se permet cette épigramme :

LE BON VIEUX TEMPS.

Lorsque j'entends coquette âgée
Se plaindre du siècle présent,
Je sais pourquoi de l'affligée
Le chagrin paraît si cuisant :
Ses formes étaient séduisantes
Et ses triomphes éclatants...
Elle a des raisons excellentes
Pour regretter le bon vieux temps.

Enfin, en voici une dernière *ejusdem farinæ :*

Un jour, dans un miroir fidèle,
Alix vit ses traits allongés...
Ah! quelle horreur! s'écria-t-elle,
Comme les miroirs sont changés!

Voltaire lui-même a manqué de galanterie envers la *coquetterie* dans sa... maturité.

Une dame qui portait sur sa tête une quinzaine de lustres, étant de passage à Ferney, avait fait la plus grande toilette, et s'était mise dans tous ses atours. Le patriarche, jetant à la dérobée quelques regards sur la gorge découverte de la dame, lui tint quelques propos galants : « Eh quoi! monsieur de Voltaire, s'écria la dame en minaudant, est-ce que vous songeriez encore à ces petits coquins? — Petits coquins! reprit avec beaucoup de vivacité le malin vieillard, dites-donc de grands ...! » (Synonyme exagéré de *coquin.*)

Eh bien! nous nous élevons, avec toute la vivacité dont nous sommes capable, contre ces irrévérences commises contre la *coquetterie.*

La *coquetterie,* répétons-le, est dans le commerce du monde un ingrédient des plus exquis. La coquette se propose de plaire, ce qui ne peut être un crime qu'aux yeux de la prude.

Du reste, la *coquetterie* a ses titres de noblesse : elle est aussi ancienne que le monde. Mlle Scudéri nous en a retracé l'histoire, et la première héroïne en est tout simplement Eve, la mère du genre humain.

Elle a publié 2 volumes in-12, qui n'ont pas moins de 844 pages, sous ce titre : *Nouvelles conversations de morale, dédiées au roi* (Paris, chez la veuve de Sébastien Mabre-Cramoisy, 1688), volumes qui lui valurent l'éloge du savant et rigide Antoine Basnage, réfugié à La Haye.

On trouve à la fin du tome II de ce rare ouvrage une espèce d'histoire chronologique de la *coquetterie.* Chez les Romains, l'auteur ne voit que de la débauche, et point du tout cette aimable *coquetterie* qui n'est proprement qu'un dessein général de plaire, et de traîner après soi une foule d'*amants,* et le mot *amant,* bien entendu, n'avait pas dans ce temps-là le sens brutal qui s'y attache aujourd'hui. Célimène est le type le plus accompli de ce genre de coquettes. Donc la *coquetterie* est une espèce de milieu entre le vice et la vertu. Tout aboutit à des manières engageantes, qui semblent promettre tout et qui n'accordent rien. « Par là, ajoute Mlle de Scudéri, les cours sont devenues plus brillantes et plus polies, parce que l'envie de plaire raffine l'esprit. » La *coquetterie* ainsi entendue est une invention des temps modernes. Le beau sexe a trouvé qu'il était bien doux d'être environné d'adorateurs sur qui l'on règne absolument, et que, pour être sage, il n'est pas besoin d'ensevelir ses charmes ni de se gendarmer pour quelques vers trop tendres, quelques élégies plaintives.

Dans les *Dialogues satiriques et moraux* de Petit (Paris, 1688), c'est autre chose; mais c'est au fond la même façon de juger la *coquetterie.* On y voit le démêlé d'une prude et d'une coquette, qui rappelle un peu celui d'Arsinoé et de Célimène. La coquette soutient que la foule d'adorateurs dont elle se fait gloire est un garant plus sûr de sa vertu que la réserve et l'assiduité d'une seule personne auprès de la prude. « Je ne cherche, dit-elle, que le triomphe de mes charmes et l'honneur de grossir le nombre de mes captifs. C'est le premier avantage de la beauté d'assujettir bien des cœurs. Tout l'art est de feindre d'aimer tout, et de n'aimer rien dans le fond. Ces soins de plaire si partagés, et pour ainsi dire ces cœurs ouverts de toutes parts, ne sont pas d'ordinaire les plus criminels. Le nombre de ceux qui attaquent forme une espèce de diversion qui tient lieu de défense, et l'esprit de conquête dont une coquette est entêtée l'oblige à les tenir tous dans l'égalité d'espérance et de prétention. Pour vous autres prudes, ajoute-t-elle, vous gardez admirablement bien tous les dehors, et vous ne voulez que de ces gens mystérieux, qui ne font pas grand bruit; mais ces discrets amis sont bien souvent les plus heureux. D'ailleurs, la moindre galanterie vous gendarme, et votre vertu fait bien du tintamarre. Au lieu que nous, qui ne craignons point tant la tentation, et qui sommes aguerries aux douceurs des amants que nous écoutons sans la moindre émotion des sens, nous n'en avons point tant de peur pour nous mettre en colère, et notre sagesse n'en est point si fort alarmée. »

Terminons ce plaidoyer, où la défense et l'accusation ont successivement la parole, par cette charmante fantaisie de Mme Tallien : ce sera le bouquet de ce feu d'artifice.

L'HYMEN ET LA COQUETTERIE.

Le dieu que l'on appelle *Hymen* se trouvant, un jour, ennuyé de tout, et, par la même raison, un peu ennuyeux, alla, pour distraire sa mélancolie, se promener dans un jardin consacré à Vénus. La nature y déployait tous ses trésors; elle y était fraîche et variée; elle lui parut froide et monotone. Les fleurs brillaient de toutes parts. « Mon Dieu! dit-il en bâillant, que de fleurs! Encore des parfums, toujours des parfums! Quelle fatigante uniformité! » Un rosier délicieux s'offrit alors

à ses regards, et presque sous sa main. Il y cueillit quelques roses d'un air distrait; mais après les avoir effeuillées, il les jeta par terre, en se plaignant qu'il n'y eût pas une seule épine. Une piqûre légère aurait eu pour lui quelque charme en ce moment.

Il y a bien peu de remèdes contre la maladie dont il était atteint, et qui devient très-commune. Beaucoup de gens appellent cela des vapeurs. Il fit encore quelques pas mal assurés, puis se coucha tout abattu sur un gazon plus doux que la plume ou l'édredon; mais s'y trouvant trop assoupi : « Cherchons, dit-il, un endroit plus sauvage. » Il aperçut une petite roche jetée là par hasard; il va s'y asseoir. A peine est-il placé que les Grâces viennent danser autour de lui. « Mesdames, leur dit-il, vous êtes fort aimables; mais je connais tous vos pas, et les plus jolies attitudes perdent à la longue tout leur charme : ainsi je vous prie de me laisser seul. — Il est quelquefois bien maussade, » disent-elles en souriant. Puis elles s'enfuirent loin de lui. Il ne fut pas plus tôt livré à lui-même, qu'il eût voulu les rappeler; mais il n'était plus temps. Il resta donc seul, triste et désœuvré; puis, après de longs bâillements, il s'endormit d'un sommeil si pesant, qu'il ressemblait à la mort. Tout à coup il se sentit réveillé par un chatouillement très-vif sur les lèvres : il entrouvrit les yeux; et, n'aperçevant rien, il baissa retomber sa tête, et se rendormit. Il crut sentir alors une piqûre semblable à celle d'une abeille. Pour cette fois, il se leva brusquement, car, de coutume, s'il voit une nymphe d'une tournure élégante qui semblait l'agacer et le fuir aussitôt. Elle portait à sa coiffure un miroir qu'elle consultait souvent, et tenait une jolie garniture de rubans, dans laquelle elle enfermait tous les papillons qui voltigeaient autour d'elle. Quand elle avait rassemblé un certain nombre de ces petits prisonniers, tout à coup elle ouvrait la cage, les papillons s'envolaient à tire-d'aile, et la jolie nymphe riait aux éclats de voir les uns tout étourdis, les autres un peu meurtris, se jeter à l'envi sur les fleurs de ce beau jardin. « Voilà un jeu bien cruel, » dit en lui-même le sérieux Hymen; mais, tout en blâmant cette mauvaise action, il ne pouvait s'empêcher d'admirer la grâce et de partager la gaieté de cette femme charmante. « Que faites-vous, jeune nymphe, lui dit-il; pourquoi tourmenter ainsi ces petits insectes éphémères? Que vous ont-ils donc fait? — Moi, dit-elle, je les punis de leur importunité; que ne me laissent-ils en repos? Je veux les corriger de leur frivolité et de leur inconstance, par la peine momentanée de leur liberté. Par malheur, je crois qu'ils sont incorrigibles.

— Vous me semblez bien méchante, reprit Hymen, et pourtant vous me plaisez beaucoup. Voudriez-vous m'apprendre votre état. »

Alors la nymphe prit un air si modeste qu'elle n'était plus reconnaissable. « Aimable dieu, lui répondit-elle, si je me nomme, vous allez ils sont modestes et baissés : elle affecte des airs évaporés qui font rire à ses dépens. Enfin, j'ai beau leur dire sans cesse : Mes bonnes amies, cachez ce que vous voulez qu'on désire; ne montrez votre beauté qu'avec réserve, que par échantillon; on ne m'écoute seulement pas. Voyez Julie (Mme Récamier), elle est sage autant que belle : une grâce imposante lui sierait à merveille. Eh bien, elle prend une tournure de grisette et des minauderies enfantines qui la déparent absolument. Araminte (Mme de Staël), au contraire, est laide, mais spirituelle : une grande simplicité conviendrait à sa raison, à son génie. On pourrait peut-être alors oublier sa laideur. Point du tout; elle se couvre de parures exagérées qui attirent tous les yeux. On ne voit plus en elle que ses pompons qui éclairent sa difformité. Son esprit même en est éclipsé. Je ne suis pas plus heureuse avec les femmes en leur parlant raison sur les qualités de l'âme. Je leur dis souvent : Tâchez de paraître modestes et réservées, quand vous ne le seriez pas naturellement. On aime ces vertus-là; c'est le vrai moyen de plaire. Ne soyez ni étourdies ni impertinentes; on ne le maintien naturel et gracieux : vous attirerez tout à vous. Mettez plus de soin à conserver vos amis et vos conquêtes, que vous n'en avez pris pour les acquérir. Songez qu'on vieillit bien moins quand on sait toujours être aimable et bonne. Je parle en vain. Les femmes ont juré de prendre le contre-pied de ce que je leur enseigne, tandis que, si elles voulaient m'employer utilement, j'en ferais des êtres célestes. — Que dites-vous? s'écria l'Hymen avec surprise. Quoi ! vous croyez pouvoir rendre les femmes meilleures, vous qui troublez les ménages, vous qui ruinez tous les maris par les folles dépenses dans lesquelles vous entraînez leurs compagnes, vous enfin qui vous rendez coupable de tant de honneur dont elles se couvrent, et du scandale qui s'ensuit! Otez-vous de mes yeux, perfide, vous me faites horreur. — Voilà un beau sermon, reprit la jolie nymphe. C'est dommage qu'il tombe à faux. Apprenez que j'ai une sœur jumelle que l'on prend souvent pour moi, et qui fait toutes les sottises dont vous m'accusez... C'est la coquetterie. Je la livre à toute votre indignation. Elle fait ma honte et la vôtre. Son nom seul affrige la pudeur. Mais ne me confondez pas avec elle : notre conduite est bien différente. J'ai toujours le désir de plaire; mais je ne veux ni séduire ni corrompre. Je souris également au vieillard, au sage, à l'homme abandonné de la fortune et des grâces. Ma sœur ne sait que cueillir que la richesse, la force ou la beauté. Je veux intéresser le cœur, elle cherche à parler aux sens. Je pare de fleurs l'austère vertu, elle la profane et la détruit. Je suis enjouée, mais avec décence; elle est folle sans gaieté. Je sais prendre tous les tons, mais avec délicatesse; elle n'en a qu'un, celui de la licence. Je suis fidèle et dévouée à

Coquetterie (ROYAUME DE LA), fantaisie par l'abbé d'Aubignac. Dans une île, située vers le cap de Bonne-Espérance et regardant le tropique du Capricorne, sont deux châteaux célèbres, l'Osiveté et le Libertinage, ainsi que deux maisons de campagne, Tête-Folle et Courte-Monnaie, où nombre de dames vont chercher leur attestation de vie et mœurs. Le roi de ce pays est l'Amour coquet, bâtard de la Nature et du Désordre, et qui a mal à propos usurpé le nom et les armes de l'Amour. A l'entrée de la capitale est la place de la Galanterie, ouverte de tous côtés, et remplie plus spacieuse par la ruine d'un vieux temple de la Pudeur. Plus loin se trouve le palais des Bonnes-Fortunes, dont les portes sont faites de faux plaisirs et les appartements de honte perdue. Bien des habitants de l'île se vantent d'y avoir pénétré, qui n'en ont jamais approché. Les uns y vont par la route des Agrément; d'autres prennent la route d'Or, qui est la plus courte et la plus certaine, et qu'il n'est pas donné à tous de suivre. Il y en a qui suivent le sentier de l'Occasion; ou même qui tentent d'escalader le fort de l'Entreprise. Quant aux dames, elles s'y rendent par les montagnes des Avances, par la vallée de la Tolérance, ou même par l'impasse de la Solitude-Favorable; quelques-unes, il est vrai, suivent la route d'Or, mais ce sont celles seulement qui n'ont d'autres guides que Grand-Age et Petit-Mérite. La meilleure voie pour tous est le chemin de Moitié-Figue-Moitié-Raisin, fort pratiqué à ceux qui savent un peu plaire, un peu souffrir, un peu donner, un peu attendre et un peu entreprendre.

Parmi les habitants de ce pays, on remarque les Trompeurs, les Brocanteurs, les Avenuriers, les Anes d'or; mais les plus nombreux sont les Cœurs volants, jolis oiseaux au plumage lustré, qu'on voit voltiger partout, volant tantôt sur l'épaule d'une belle, tantôt sur le sein de l'autre, et se laissant prendre facilement avec la main. Parmi les dames on voit les Précieuses, les Ravissantes, les Evaporées, les Embarrassées et les Sauteuses, mais Saintes-N'y-Touche, qui refusent tout devant le monde et laissent tout prendre en particulier. Les principales marchandises qui ont cours dans le pays sont les cœurs, les soupirs, les épîtres, les stances, les élégies et autres denrées du mont Parnasse. En fait d'étrangers, on n'admet dans l'île d'autres marins que ceux qui appartiennent aux cathégories suivantes : les embabouinés, époux aveuglés par les caresses de leurs femmes; les jobets, qui ont des doutes, mais n'osent les éclaircir crainte d'être battus; les difficiles à effrer, ainsi nommés par compassion aux chevaux méchants qui font le diable à quatre pour éviter un coup de corne, dont néanmoins ils ne se sauvent jamais; enfin les souffrants, qui savent à quoi s'en tenir et se résignent, ne sachant qu'y faire. Les déesses les plus honorées sont la Mode, à la robe changeante, et l'Intrigue, au masque toujours baissé. Aux jours de fête, on a le spectacle du combat des Belles Jurées et du tournoi des Dames Jurées. Les brelans sont constamment ouverts, et de temps à autre les dames tiennent des académies où l'on discute diverses questions, comme par exemple celle de savoir lequel vaut mieux d'un amant discret ou d'un amant entreprenant. Enfin, au milieu de la place publique est un obélisque de marbre noir sur lequel sont gravées les lois du pays, dont voici la substance : Nul ne peut être naturalisé dans le pays qu'il n'ait été reconnu passé maître en fait de bagatelle. Qui n'aura pas de quoi donner ne procurera une somme telle qu'on puisse à l'appoint. Les maris seront tenus de nourrir les enfants de leurs femmes. Quiconque fera profession de fidélité sera tenu de justifier qu'il descend de Amadis et de Céladon, sous peine de passer pour idiot. La modestie et la discrétion n'auront droit d'entrée qu'autant qu'elles pourront être utiles à celles qui sont obligées de chercher leur jeu. Nulle ne pourra porter chapelet ni Heures à la chancelière, que pour occuper ses doigts en écoutant le mot par-dessus l'épaule, car dans ce pays les églises sont dans le moins aussi nombreuses et aussi dévotement fréquentées qu'en Italie.

Tout au bout de l'île se trouvent le palais du Repentir et la chapelle de Saint-Retour, lieux où viennent passer toutes les coquettes, qui plus tôt, qui plus tard. La meilleure conclusion de l'ouvrage de l'abbé d'Aubignac est cette anecdote, rapportée par son contemporain Tallemant des Réaux : « Une sœur de M. Saintot, qui avait été cajolée par d'assez honnêtes gens, fut mariée à un impertinent, appelé Piévérendite. Elle le méprisait, ils ne furent pas longtemps sans se quereller. Un jour il l'appela *coquette*, et elle l'appela *cocu*. Voilà bien de la rumeur au logis. Les parents, pour les remettre bien ensemble, s'avisèrent d'un expédient, et dirent qu'elle avait cru que *cocu* était le masculin de *coquette*. » C'est aussi l'avis de d'Aubignac... et le nôtre.

Coquetterie, tableau de M. Florent Willems. Une jeune femme, vêtue d'une robe de satin à cassures brillantes, à reflets de perle, se peigne devant un miroir de Venise. « Elle tourne le dos au spectateur, et l'on regrette-rait, dit Th. Gautier, de ne voir que ses blanches épaules et sa nuque où se tordent les poils follets d'une chevelure blonde, si la glace ne trahissait à propos son délicieux visage. » — « Malheureusement, suivant M. About, ce frais visage est trop fin pour la taille un peu massive qui l'accompagne. Tout est proportionné dans la nature, et la délicatesse des traits est inséparable d'une certaine délicatesse de toute la personne. On dirait que la jolie coquette a emprunté la tête d'une de ses amies. » Cette petite toile n'en est pas moins des plus gracieuses. Les accessoires, la robe de satin, le miroir, un tapis recouvrant une table, une boîte à gants, sont peints avec une grande finesse. La *Coquetterie* a figuré à l'Exposition universelle de 1855.

COQUETTISME s. m. (ko-ké-ti-sme — rad. *coquet*). Art de la coquetterie, manége de coquette :

Met-toi le *coquettisme* en tête.
SCARRON.

‖ On trouve aussi COQUÉTISME, qui est moins régulier.

— **Syn. Coquetisme, coquetterie.** V. COQUETTERIE.

COQUIL s. m. (ko-kil). Bot. Nom que les habitants du Chili donnent au fruit du lardizabala biterné : *Le* COQUIL *a une saveur agréable.*

COQUILADE s. f. (ko-ki-la-de, *ll* mll.). Ornith. Nom vulgaire de l'alouette cochevis.

— Ichthyol. Poisson du genre blennie.

COQUILLAGE s. m. (ko-ki-la-je, *ll* mll. — rad. *coquille*). Mollusque testacé, animal à corps mou revêtu d'une coquille : *Les* COQUILLAGES *composent deux grandes familles : celle des conques, dont la coquille est formée de deux ou plusieurs pièces, et celle des limaçons, dont la coquille est d'une seule pièce, tournée ordinairement en spirale.* (Bonnet.) ‖ Partie molle, vivante, à l'intérieur du même animal : *Manger des* COQUILLAGES. *Se nourrir de* COQUILLAGES. *Les* COQUILLAGES, *et spécialement les huîtres, fournissent peu de substance nutritive.* (Brill.-Sav.) ‖ Coquille, partie dure qui enveloppe le même animal : *Une grotte ornée de* COQUILLAGES. *Chercher des* COQUILLAGES *aux Saintes-N'y-Touche, qui refusent tout devant le monde et laissent tout prendre en particulier.* Les principales marchandises qui ont cours dans le pays sont les cœurs, les soupirs, les épîtres, les stances, les élégies et autres denrées du mont Parnasse. En fait d'étrangers, on n'admet dans l'île d'autres marins que ceux qui appartiennent aux catégories suivantes : les embabouinés, époux aveuglés par les caresses de leurs femmes; les jobets, qui ont des doutes, mais n'osent les éclaircir crainte d'être battus; les difficiles à effrer, ainsi nommés par compassion aux chevaux méchants qui font le diable à quatre pour éviter un coup de corne, dont néanmoins ils ne se sauvent jamais; enfin les souffrants, qui savent à quoi s'en tenir et se résignent, ne sachant qu'y faire. Les déesses les plus honorées sont la Mode, à la robe changeante, et l'Intrigue, au masque toujours baissé. Aux jours de fête, on a le spectacle du combat des Belles Jurées et du tournoi des Dames Jurées. Les brelans sont constamment ouverts, et de temps à autre les dames tiennent des académies où l'on discute diverses questions, comme par exemple celle de savoir lequel vaut mieux d'un amant discret ou d'un amant entreprenant. Enfin, au milieu de la place publique est un obélisque de marbre noir sur lequel sont gravées les lois du pays, dont voici la substance : Nul ne peut être naturalisé dans le pays qu'il n'ait été reconnu passé maître en fait de bagatelle. Qui n'aura pas de quoi donner ne procurera une somme telle qu'on puisse à l'appoint. Les maris seront tenus de nourrir les enfants de leurs femmes. Quiconque fera profession de fidélité sera tenu de justifier qu'il descend de Amadis et de Céladon, sous peine de passer pour idiot. La modestie et la discrétion n'auront droit d'entrée qu'autant qu'elles pourront être utiles à celles qui sont obligées de chercher leur jeu. Nulle ne pourra porter chapelet ni Heures à la chancelière, que pour occuper ses doigts en écoutant le mot par-dessus l'épaule, car dans ce pays les églises sont dans le moins aussi nombreuses et aussi dévotement fréquentées qu'en Italie.

Tout au bout de l'île se trouvent le palais du Repentir et la chapelle de Saint-Retour, lieux où viennent passer toutes les coquettes, qui plus tôt, qui plus tard. La meilleure conclusion de l'ouvrage de l'abbé d'Aubignac est cette anecdote, rapportée par son contemporain Tallemant des Réaux : « Une sœur de M. Saintot, qui avait été cajolée par d'assez honnêtes gens, fut mariée à un impertinent, appelé Piévérendite. Elle le méprisait, ils ne furent pas longtemps sans se quereller. Un jour il l'appela *coquette*, et elle l'appela *cocu*. Voilà bien de la rumeur au logis. Les parents, pour les remettre bien ensemble, s'avisèrent d'un expédient, et dirent qu'elle avait cru que *cocu* était le masculin de *coquette*. » C'est aussi l'avis de d'Aubignac... et le nôtre.

Coquetterie, tableau de M. Florent Willems. Une jeune femme, vêtue d'une robe de satin à cassures brillantes, à reflets de perle, se peigne devant un miroir de Venise. « Elle tourne le dos au spectateur, et l'on regretterait, dit Th. Gautier, de ne voir que ses blanches épaules et sa nuque où se tordent les poils follets d'une chevelure blonde, si la glace ne trahissait à propos son délicieux vi-

— **Epithètes.** Beau, joli, superbe, magnifique, rare, précieux, brillant, émaillé, émaillé, doré, argenté, azuré.

— **Syn. Coquillage, coquille.** *Coquillage* désigne souvent l'animal même qui vit dans la *coquille*; mais, lorsqu'il est synonyme de *coquille*, il présente l'idée d'une manière moins simple, il appelle l'attention sur la forme plus ou moins compliquée, et au pluriel, sur la variété des formes.

— **Encycl.** Archéol. symbolique. **Souvent**, en ouvrant d'antiques tombeaux chrétiens, on rencontre des *coquillages* entiers ou brisés; mais, le plus souvent, on ne voit simplement représentés sur les parois des *loculi*. Bossari nous a conservé le dessin d'un curieux sarcophage du Vatican, dont les bas-reliefs présentent diverses scènes de pêche. On y voit des *coquillages* ayant la forme des buccins; mais ceux-ci peuvent être un simple accessoire d'un fait plus général, la pêche. Ces *coquillages* se rencontrent rarement dans les tombeaux italiens, on en a trouvé aussi en France, notamment, en 1843, dans un sarcophage qui contenait, avec le corps de sainte Eutrope, de nombreuses coquilles de limaçons. M. l'abbé Cochet a également trouvé de ces coquilles dans des tombes, et on en a aussi rencontré dans une sépulture mérovingienne du cimetière de Nicq.

Le fait n'est donc pas douteux, mais l'explication en est difficile. On est convenu, toutefois, qu'il cachait une intention allégorique. Le point difficile était de déterminer la croyance qui est ici symbolisée. A défaut d'explication certaine, on a hasardé une conjecture. Le *coquillage* que l'on rencontre à peu près exclusivement est l'escargot vulgaire. Les habitudes de cet animal sont connues : pendant l'été, il sort parfois de sa retraite et se traîne péniblement sur la terre; arrive l'hiver, il bouche alors l'entrée de sa coquille et reste comme engourdi, jusqu'à ce que la saison rigoureuse; au printemps, il commence à revivre de son ancienne vie. Ne peut-on rapprocher cette vie du colimaçon de la croyance à la résurrection? Les premiers chrétiens, avec leur habitude bien connue de tout symboliser, n'auront-ils pas vu dans cette *résurrection* de l'escargot une image de l'active vie à laquelle nous sommes appelés? Un fait qui prouve encore ce rapport, qui avait saisi les premiers chrétiens, entre la résurrection et la vie du limaçon, c'est que le moyen âge a conservé ce symbole. C'est ainsi que sur d'anciennes miniatures remontant au XVe siècle et représentant la résurrection de Lazare, nous voyons figurer des limaçons qui sortent de leur coquille, comme Lazare sort du tombeau.

Après cela, avouons-le : la présence des

colimaçons dans les tombeaux n'a peut-être rien d'aussi mystique que les archéologues ont voulu le croire. Les habitudes souterraines de ce mollusque sont connues. Ces escargots mystérieux n'ont-ils pas pu pénétrer par des fissures dans les tombes, s'y engraisser, y croître et y mourir, faute de pouvoir en sortir? Notre explication est grossière, mais n'est-ce pas un mérite pour une explication? et l'autre n'est-elle pas trop *jolie* pour être vraisemblable?

COQUILLARD s. m. (ko-ki-llar; *ll* mll. — rad. *coquille*). Nom donné autrefois à une classe de mendiants qui portaient des coquilles cousues sur leurs vêtements, et prétendaient arriver de quelque lointain pèlerinage, notamment de Saint-Jacques de Compostelle.

COQUILLART s. m. (ko-ki-llar; *ll* mll. — rad. *coquille*). Techn. Pierre calcaire contenant des coquilles.

COQUILLART (Guillaume), poëte français du XVe siècle, né en Champagne, peut-être à Reims, vers 1421, mort vers 1490. Il était official de Reims vers 1470. Un de ses ouvrages constate que, plus tard (1484), il célébra l'entrée de Charles VIII à Reims, lorsque ce prince vint s'y faire sacrer. Quant aux particularités de la vie de Guillaume Coquillart, elles sont complétement inconnues. Selon Clément Marot, le rimeur champenois serait mort du chagrin d'avoir perdu la majeure partie de sa fortune au jeu de la *marre*. Voici les vers de Marot à ce sujet :

Les morre est jeu pire qu'aux quilles,
Ne qu'aux échecs, ne qu'au quillart;
A ce méchant jeu, Coquillart
Perdit sa vie et ses coquilles.

En fouln on voit sortir le peuple des oiseaux,
Sous le sein maternel couvés dans leurs berceaux.
DELILLE.

— Enveloppe ligneuse de certains fruits : COQUILLES *de noix, d'amandes, de noisettes. Quand ces filles furent un peu grandes, Denis leur ôta des mains les ciseaux et le rasoir, et leur apprit à lui brûler la barbe et les cheveux avec des* COQUILLES *de noix.* (Rollin.)

— Pom. Maison, logis, intérieur : *Ne jamais sortir de sa* COQUILLE. *La maison de l'égoïste est à lui, tout à lui, rien qu'à lui; lui seul enfin peut vivre à son aise et tenir dans sa maison : c'est la* COQUILLE *du limaçon.* (Figuier.)

Il grelottait dans sa *coquille*,
Quand d'un luth je lui fis l'octroi.
BÉRANGER.

— Fig. Sphère limitée, théâtre plus ou moins étroit : *Chercher à sortir de sa* COQUILLE. *Se hâter de rentrer dans sa* COQUILLE. *Le président de Bellièvre me dit ces propres mots : « Je vais rentrer dans ma* COQUILLE, *il n'y a plus rien à faire.* » (De Retz.) *Les hommes de mérite d'un extérieur simple sont des bijoux cachés dans une* COQUILLE *de noix.* (Boiste.) ‖ Etat primitif et borné : *Etre à peine sorti de sa* COQUILLE.

Un collégien sortant de sa *coquille*.
BÉRANGER.

— Loc. fam. *Coquille de noix*, Très-petite embarcation : *S'embarquer dans une* COQUILLE DE NOIX.

— Loc. prov. *Le poisson dément sa coquille*, Se dit d'une personne chez qui les qualités ne répondent pas au physique, soit qu'il trompe à son avantage ou à son désavantage. *Poisson est pris ici abusivement pour la partie comestible de la coquille.* — *Je ne sais si je suis d'une tournure à faire dire que* LE POISSON DÉMENT LA COQUILLE. (Dancourt.) ‖ *Vendre des coquilles à ceux qui viennent de Saint-Michel*, Offrir des objets à vendre à ceux qui en ont plus qu'il ne leur en faut, les pèlerins de Saint-Michel, en Normandie, ayant autrefois l'habitude d'y faire ample provision de coquilles :

Je porte en Brouage du sel
Et *coquilles à* vendre à ceux de Saint-Michel.
RÉGNIER.

‖ *A qui vendez-vous vos coquilles? Portez vos coquilles ailleurs, ou à d'autres*, Ces locutions s'emploient pour donner à entendre qu'on n'est pas dupe des finesses de celui à qui on les adresse. ‖ *Il vend bien ses coquilles, Il fait bien valoir ses coquilles, Il ne donne pas ses coquilles*, Il exagère le prix de sa marchandise ou de son travail : *Ma doctrine est si belle qu'il faudrait l'acheter aux dépens de la vie de tous les hommes; c'est* VENDRE CHER SES COQUILLES. (Volt.) ‖ *Qui a de l'argent a des coquilles*, Avec de l'argent on se procure tout ce que l'on désire.

— Hist. *Ordre de la Coquille*, Ancien ordre de chevalerie que le comte de Hollande institua, en 1292, en l'honneur de saint Jacques. V. JACQUES (ordre de Saint-). ‖ *Ordre de la Coquille de mer*. V. NAVIRE (ordre du). ‖ *Chevaliers à coquille ou de Saint-Michel*, Chevaliers que Louis XI avait créés pour défendre le Mont-Saint-Michel contre les entreprises des Anglais.

— Blas. Figure de coquille sur un écu : *Guy prit le nom de Laval, et brisa la croix de Montmorency de cinq* COQUILLES. (St-Sim.) ‖ *Coquilles de Saint-Jacques*, Coquilles de grandes dimensions. ‖ *Coquilles de Saint-Michel*, Petites coquilles.

— Sculpt. Petit ornement taillé sur le contour d'un quart de rond.

— Archit. Intrados de la voûte rampante formée par l'assemblage des marches d'un escalier. ‖ Voûte en quart de sphère, formant la partie supérieure d'une niche en arcade de plein cintre.

— Mécan. Tête de la tige du piston, dans les machines à vapeur. **On dit aussi** CROSSE. ‖ *Tiroir en coquille*, Genre de tiroir de distribution de la vapeur.

— Métallurg. Moule solide autour duquel on fait passer de l'eau pour refroidir subitement le métal après la coulée et en durcir ainsi la surface : *On se sert de* COQUILLES *pour durcir les enclumes jusqu'à quelques centimètres dans l'intérieur.* (Landrin.) ‖ Procédé de coulage dans lequel on emploie les moules de ce genre : *La fonte grasse est un alliage déterminé de plusieurs espèces de fontes au charbon de bois, refondues une seconde fois et durcies à la surface par le procédé de la* COQUILLE. (Landrin.) ‖ Chacune des moitiés d'un moule formé de deux parties. ‖ *Coquille à boulet*, Moule en fer ou en fonte dans lequel on coule les boulets.

— Armur. Partie d'une arme blanche qui est en forme de coquille, et qui protége la main contre les coups de l'adversaire : *Le poignard attira son attention; la* COQUILLE *en était percée à jour d'une infinité de petits trous destinés à arrêter la pointe de l'épée ennemie.* (Mérimée.)

— Techn. Pièce, souvent en forme de coquille, sur laquelle on pose le doigt pour soulever un loquet. ‖ Cache de métal dont on recouvre le moule en bois d'un bouton. ‖ Outil de cuivre qui sert au lapidaire pour tailler les pierres précieuses. ‖ Partie d'un tuyau sur laquelle porte une soupape. ‖ Boursouflure qui s'élève sur le pain. ‖ Planche sur laquelle le cocher d'une voiture pose ses pieds.

— Comm. Qualité de papier à écrire qui porte l'empreinte d'une coquille dans le filigrane. ‖ *Or, argent de coquille ou en coquilles*, Sorte de pâte faite de miel et de feuilles d'or ou d'argent pulvérisées, dont se servent les doreurs, et qui se vend dans des coquilles de moules.

— Art culin. Nom donné à certains mets que l'on sert dans des coquilles, ou dans des vases qui en ont la forme : *Une* COQUILLE *de champignons. Une* COQUILLE *de volaille. A Coquille à rôtir* ou simplement *coquille*, Espèce de bolte en terre cuite ou en fonte, ouverte par devant, dans laquelle on place de la braise, et qui sert à rôtir les viandes sur une cuisinière, en dehors de la cheminée : *Dans ce voyage polymatique, ils n'oublièrent pas ma cuisine; je leur fis voir mon pot-au-feu économique, ma* COQUILLE *à rôtir, mon tournebroche à pendule et mon vaporisateur.* (Brill.-Sav.)

— Cost. Ancienne coiffure de femme :

Demoiselles, pour paraître gentilles,
Portent autrefois et si justes *coquilles*
Qu'il semble advis qu'elles soient bien décoiffées.
J. TROTET.

— Anat. *Coquille du nez*, Cornet des fosses nasales.

— Entom. Syn. d'ADELE.

— Hortic. Dessin imitant les coquilles marines, que l'on traçait dans les anciens parterres.

— Bot. Nom vulgaire d'un champignon, le polypore en bouquet.

— Rem. L'Académie fait observer qu'on ne dit pas *coquille de tortue* ni *coquille d'autre*. Pourquoi ne dirait-on pas *coquille d'autre?* Tout le monde le dit aujourd'hui, et Buffon le disait déjà de son temps. Quant à *coquille de tortue*, la remarque est aussi juste que naïve; quand on a défini *coquille : Enveloppe des mollusques testacés*, il est superflu d'ajouter que les tortues n'ont pas de coquille. Est-ce que l'Académie n'aujourd'hui prendrait les tortues pour des mollusques, comme celle d'autrefois prenait les écrevisses cuites pour des poissons rouges ?

— **Syn. Coquille, coquillage.** V. COQUILLAGE.

— **Encycl.** Moll. Le mot *coquille* désignait autrefois, et désigne encore dans le langage vulgaire, les mollusques testacés. Les naturalistes ne séparent plus aujourd'hui les mollusques de leur enveloppe, et la conchyliologie est une science morte. Toutefois, sans empiéter ici sur ce que nous avons à dire au mot MOLLUSQUES, nous devons consacrer quelques lignes à l'étude générale de l'enveloppe testacée de ces animaux; mais c'est à cela que doit se borner rigoureusement cet article, au point de vue de l'histoire naturelle.

Les *coquilles* sont de deux espèces : univalves ou bivalves.

1° *Coquilles univalves.* Celles-ci sont formées d'une seule pièce, ordinairement tournées en spire ou en spirale, de forme et de couleur très-variables; les unes couvertes d'un épiderme, les autres nues. On les distingue en *terrestres, fluviales et marines*, selon que leurs animaux vivent ou vivaient (car un très-grand nombre existent à l'état fossile) sur le sol, dans les fleuves ou dans la mer. Les premières, d'une épaisseur presque toujours moindre, n'ont ni épines ni tubercules; les secondes ont un épiderme vert ou brun, et parmi elles quelques-unes sont épineuses ou tuberculeuses; les troisièmes sont généralement épaisses, garnies de bourrelets ou d'épines. En général, les *coquilles* univalves offrent deux portions principales : la base, partie la plus saillante, opposée au sommet, et la spire, qui est constituée par tous les tours de la *coquille*. L'ouverture ou bouche est à la base; c'est par elle que l'animal sort ou rentre. La forme de cette ouverture varie singulièrement; ses bords ou lèvres se distinguent en bord droit et en bord gauche; ce dernier n'existe pas toujours. On appelle columelle cette partie du côté gauche qui se voit dans l'intérieur et qui s'appique sur l'axe de la *coquille*; ses modifications, ainsi que celles des bords, sont nombreuses.

2° *Coquilles bivalves.* Elles sont, comme l'indique leur nom, formées de deux valves. On les distingue en *fluviatiles* et en *marines*. Les premières vivent dans les eaux douces et ont un épiderme qui, le plus souvent, est détruit, rongé vers les crochets; les secondes habitent les mers, et sont presque toujours dépourvues d'épiderme, mais chargées ordinairement de côtes, d'aspérités, de sillons, d'épines, etc. Ces *coquilles* sont libres ou adhérentes, symétriques ou non symétriques, équivalves ou inéquivalves, cylindriques ou orbiculaires, closes ou bâillantes, etc. Les valves offrent à étudier : leur face externe, qui est plus ou moins convexe, bombée, striée, sillonnée, onduleuse, épineuse, etc.; leur face interne, qui, souvent concave, est lisse, blanche ou nacrée, et se trouve en contact immédiat avec l'animal. Elle offre des impressions dites *musculaires*, variables par le nombre et par la forme. Leurs bords se divisent en antérieur, postérieur, inférieur et supérieur. Ce dernier présente : les crochets, protubérances coniques et recourbées l'une vers l'autre, qui couronnent la charnière, étant placés immédiatement au-dessus de celle-ci; le corselet, espace faisant toute la partie antérieure du crochet; la lunule, partie ordinairement enfoncée, circonscrite par une ligne déprimée qui se trouve au-dessous de la courbure des crochets; enfin les pièces servant à unir, savoir : la charnière, partie du bord supérieur diversement conformée et servant à solidifier l'articulation des valves; le *test*, substance solide, élastique, cornée, destinée à réunir solidement les deux valves de la *coquille*.

La structure des *coquilles* est feuilletée, fibreuse, vitreuse ou cornée. La *coquille* est feuilletée quand elle est formée par des couches ou lamelles calcaires superposées; elle est fibreuse quand les molécules calcaires qui composent les lames sont en même temps disposées de manière à former des espèces de fibres; la structure vitreuse semble due au dépôt d'une matière calcaire très-compacte; la structure cornée paraît dépendre d'une prédominance de la matière muqueuse sur la substance calcaire. Les *coquilles* offrent généralement une coloration plus ou moins vive. Celle de leur face interne paraît due à la transmission de certaines humeurs sécrétées par l'animal et qui se répandent sur tout ou dans la substance calcaire. La coloration de l'extérieur, toujours superficielle (il ne s'agit pas ici de celle des *coquilles* univalves), est due à une autre cause : elle est produite par le pigment de la peau, qui dépose sans cesse des molécules colorées à la surface de la *coquille*. Le manteau de l'animal étant très-vaste se relève en effet sur les bords calcaire, et y dépose, en même temps que la matière solide qui l'épaissit peu à peu, la substance colorée qui en fait l'ornement; mais comme les endroits le moins épais fournissent cette dernière ne s'appliquent pas toujours exactement aux mêmes places, le mode de coloration des *coquilles* ne consiste presque jamais en bandes offrant des lignes ou des oppositions de teintes, mais en points ou en taches dont la couleur se fond doucement avec la nuance générale.

Le rôle des *coquilles* dans l'industrie et le commerce est assez important. On les polit, on les façonne, on les sertit et on les monte de façon à les transformer en objets de luxe, bénitiers, tabatières, coffrets, étuis et même bijoux. Ceux qui ne se prêtent pas à ces ouvrages sont refendus dans le sens de l'épaisseur, et on en enlève par plaques ou grandes écailles la nacre, aux nuances si douces, si variées, si chatoyantes, et qu'on emploie dans la joaillerie, la tabletterie, la marqueterie, pour les incrustations de toutes sortes. Enfin toutes les *coquilles* produisent, par la calcination, de la chaux mêlée de sel marin ou de chlorure de sodium, ce qui forme une cendre utilisée comme engrais.

Ces diverses applications que reçoivent les *coquilles* en font l'objet d'un commerce important, et en rendent la pêche à la fois active et lucrative. Cette pêche a lieu notamment dans la mer des Indes, aux Antilles et sur les côtes d'Afrique, où cette industrie s'exerce sur une très-grande échelle, et d'où les *coquilles* s'expédient dans tous les ports d'Europe par très-grandes quantités, en sacs, en nattes ou en caisses.

Les coquillages les plus recherchés à cause de leurs dimensions, de leur forme ou de leurs nuances, sont les grandes tridacnes, figurant une sorte de vasque à côtes régulières, un peu rugueuse, d'un blanc jaunâtre ou rosé semé de taches brunes à l'extérieur et d'un blanc nacré à l'intérieur; employées communément pour bénitiers, les tridacnes sont très-épaisses, et le bord en est assez mince pour que les Polynésiens se servent de ces